

ANNEXE VI: MARQUEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET DE L'ÂGE

1. Le marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge du PAM est un outil institutionnel qui permet d'attribuer une note – sur une échelle de 0 à 4 – en fonction de la mesure dans laquelle les questions de l'égalité femmes-hommes et de l'âge sont prises en compte lors de la conception et de la mise en œuvre d'un plan stratégique de pays (PSP) du PAM. Pour appuyer l'application du marqueur, les bureaux de pays doivent accéder à une plateforme en ligne (<https://gam.wfp.org/>), et répondre à une batterie de questions, qui se réfèrent au PSP ou à la mise en œuvre des activités du PSP. Des directives détaillées peuvent être consultées dans la Boîte à outils du PAM relative à la problématique hommes-femmes ([Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge](#)) et des séances de formation sont dispensées tout au long de l'année (pour plus d'informations, veuillez contacter: hq.genderhelpdesk@wfp.org).
2. Au stade de la conception, il faut au minimum que les PSP (et les PSP provisoires [PSPP]) intègrent pleinement la question de l'égalité entre les sexes (marqueur égal à 3), appuyant ainsi la concrétisation des engagements institutionnels inscrits dans le Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 et sa politique en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020). Sur les 5 PSP/PSPP dont le Conseil d'administration a été saisi en 2020, 3 affichaient un marqueur évalué à 3 et les deux restants (Guatemala et Colombie), un marqueur évalué à 4.
3. En 2020, tous les bureaux de pays dotés d'un PSP en cours ont calculé les marqueurs pour chaque activité du PSP au stade de la mise en œuvre, lesquels sont automatiquement repris dans leurs rapports annuels respectifs dans la partie consacrée à la performance des programmes.

Indicateur de performance clé	Cible 2020	Valeur à la fin de 2020	Cible 2021
Pourcentage de PSP présentant un marqueur égal à 3 ou 4 au stade de la conception	100	100	100

4. Le tableau ci-dessous présente un aperçu des résultats concernant le marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge au stade de la mise en œuvre:

Catégorie d'activité du Cadre de résultats institutionnels	Nombre total d'activités du PSP	Note du marqueur au stade de la mise en œuvre (%)				
		Marqueur égal à 4	Marqueur égal à 3	Marqueur égal à 2	Marqueur égal à 1	Marqueur égal à 0
Renforcement des capacités institutionnelles	112	23%	32%	0%	23%	21%
Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	81	35%	51%	0%	14%	1%
Repas scolaires	49	35%	37%	2%	18%	8%
Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	39	41%	56%	0%	3%	0%
Prévention de la malnutrition	33	64%	21%	0%	12%	3%
Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants	28	7%	79%	7%	7%	0%
Prestation de services et plateformes	23	13%	30%	0%	9%	48%
Traitement nutritionnel	18	56%	22%	0%	11%	11%
Adaptation au changement climatique et gestion des risques	49	35%	37%	2%	18%	8%

Catégorie d'activité du Cadre de résultats institutionnels	Nombre total d'activités du PSP	Note du marqueur au stade de la mise en œuvre (%)				
		Marqueur égal à 4	Marqueur égal à 3	Marqueur égal à 2	Marqueur égal à 1	Marqueur égal à 0
Renforcement des capacités individuelles	13	31%	69%	0%	0%	0%
Analyse, suivi et évaluation	13	8%	46%	0%	31%	15%
Préparation aux situations d'urgence	9	0%	44%	0%	56%	0%
Prestation de services dans les domaines de la logistique, des télécommunications et du transport, y compris aérien	3	0%	100%	0%	0%	0%
Autres	3	33%	67%	0%	0%	0%